

RECRUTE

SON/SA RESPONSABLE DU POLE GESTION DES DECHETS Emploi permanent à pourvoir par voie statutaire ou par voie contractuelle

CONTEXTE

La Communauté de communes du massif du Vercors - 12 000 habitants ; 6 communes - est un territoire très attractif pour sa qualité de vie, son dynamisme et sa proximité immédiate avec l'agglomération grenobloise.

La collectivité recherche son/sa responsable de la gestion des déchets. Il/elle aura pour mission principale de superviser la collecte et le transport des déchets, l'exploitation des déchèteries, la facturation du service, la communication et la prévention des déchets.

ACTIVITES / TACHES PRINCIPALES

Pilotage et management du service

- ✓ Garantir la continuité et la qualité du service
- ✓ Piloter le respect du règlement de collecte des déchets et des déchèteries
- ✓ Gérer les attentes et relations entre le service, les communes et les usagers
- ✓ Communiquer sur le service (magazine de la CCMV, site internet, rapport annuel...) en cohérence et en lien avec le plan de prévention des déchets
- ✓ Encadrer une équipe de 14 agents dont 3 agents directement sous sa responsabilité : le responsable d'exploitation (qui pilote la régie d'exploitation composé de 10 agents), la chargée de la facturation de la redevance ordures ménagères et la chargée de mission prévention des déchets
- ✓ Garantir la sécurité au travail des agents

Etudes et conduite de projet

- ✓ Assurer la veille technique, réglementaire et environnementale
- ✓ Piloter les achats du service (production de cahiers des charges, analyse des offres, contrôle du service produit)
- ✓ Optimiser les modalités de gestion des déchets (implantation des points d'apport volontaire, consignes de tri, compostage, etc.)
- ✓ Piloter le projet de la nouvelle déchèterie-recyclerie-matériauthèque

Suivi budgétaire

- ✓ Piloter les dépenses et les recettes en s'appuyant sur la comptabilité analytique ComptaCoût®
- ✓ Rechercher les subventions et suivre leurs versements
- ✓ En lien avec la chargée de facturation, mettre à jour la grille tarifaire de la redevance ordures ménagères
- ✓ Suivre les conventions avec le SICTOM et les éco-organismes

FORMATION

Master 2, diplôme d'ingénieur ou équivalent dans le domaine des déchets et/ou de l'environnement ou Licence 2, BTS, DUT ou équivalent avec expérience dans le domaine des déchets et/ou de l'environnement.

CAPACITES ATTENDUES

- ✓ Pilotage d'un service
- ✓ Fortes capacités d'encadrement
- ✓ Planifier, coordonner, rendre compte
- ✓ Gérer les conflits

QUALITES REQUISES

- ✓ Sens du service public et disponibilité
- ✓ Sens de l'organisation, autonomie et force de proposition
- ✓ Aisance relationnelle (élus, agents et usagers) et pédagogie
- ✓ Bonne capacité rédactionnelle

CONDITIONS D'EMPLOI

- ✓ Poste de catégorie A (cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux) ou de catégorie B (avec expérience)
- ✓ Poste à temps complet
- ✓ A pourvoir à compter **du 15 décembre 2022**

REMUNERATION ET AVANTAGES

- ✓ Régime statutaire et indemnitaire en vigueur au sein de la collectivité
- ✓ 37h00 heures travaillées et 12 jours de RTT par an
- ✓ Tickets restaurant pris en charge à 60 % par la collectivité
- ✓ COS 38
- ✓ Participation mutuelle/prévoyance

DEPOT DE CANDIDATURE

Adresser votre lettre de motivation et votre CV **avant le 30 novembre 2022** à recrutement.ccmv@vercors.org ou par courrier à

Monsieur le Président de la Communauté de communes du massif du Vercors
19 chemin de la Croix Margot
38250 VILLARD-DE-LANS

Entretien avec le jury prévu le lundi 5 décembre 2022 après-midi.

Protection des données personnelles :

Dans le cadre de cet appel à candidature, la Communauté de communes du massif du Vercors, responsable du traitement des recrutements, collecte vos données personnelles qui sont utilisées uniquement par ses services sur la base légale de l'intérêt légitime. En cas d'issue négative à votre candidature, vos données personnelles sont conservées dans la limite fixée par les durées légales de conservation et vous pouvez, à tout moment, en demander la destruction. En cas de candidature retenue, vos informations personnelles seront conservées selon la réglementation applicable en matière d'archives publiques pour le traitement de la gestion du personnel. Conformément au Règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr. Pour toute information ou demande d'exercice de vos droits Informatique et Libertés vous pouvez contacter severine.grouillet@vercors.org